



Mémoire de Vision Montréal

Phase 1 de la consultation publique
sur le secteur Griffintown

Mme Louise Harel

Chef du parti Vision Montréal et
Chef de l'Opposition officielle à la Ville de Montréal

Mme Sarah Gagnon-Turcotte

Présidente de la commission politique de Vision Montréal

Mme Véronique Fournier

Responsable du dossier d'urbanisme au sein de l'Opposition officielle
et Conseillère de ville Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles



Une vision d'ensemble est possible

Notre vision de Griffintown est celle d'un **laboratoire urbain** permettant l'essor d'un aménagement **intégré**, à l'échelle **humaine** et **durable**, s'inscrivant dans la **trame historique** du lieu et privilégiant les **mixités** sociale et fonctionnelle.





La participation citoyenne

Remettre la volonté citoyenne au cœur du processus d'aménagement urbain en s'appuyant sur l'OCPM **(R1)** et interdisant l'introduction de zones franches d'approbation référendaire **(R2)**.

La planification intégrée de l'aménagement

Effectuer une planification intégrée du secteur tenant compte des nombreux projets avoisinants (Turcot, Bonaventure, pont Champlain, etc.) **(R3)**, des quartiers limitrophes et de la proximité du centre-ville **(R4)** et des acquis du Sud-Ouest **(R5)**.

La planification du financement

Développer des mécanismes de financement innovateurs mettant à partie le public et le privé pour soutenir le développement économique et durable de la métropole **(R6 à 8)**.



Un quartier à l'échelle humaine pour les familles

Assurer l'inclusion et une offre diversifiées de logements adaptés aux divers profils socioéconomiques dont des logements sociaux et abordables **(R9 à 12)**.

Mettre l'accent sur les espaces verts et publics et l'offre de services de proximité **(R13 à 15)**.

La mobilité et le développement durable

S'appuyer d'abord sur la réglementation du Sud-Ouest **(R16)**

Multiplier les opportunités de déplacement actifs via un réseau de pistes cyclables et piétonnier **(R13)**.

Densifier le secteur selon les principes TOD via un plan de mobilité intermodale (autobus, taxi collectif, vélo, tramway, etc.) structurant et efficace **(R17 à 21)**.

Revoir la gestion des matières résiduelles **(R22)**.



La culture et l'histoire

Mettre le patrimoine et la culture au cœur de l'identité du quartier **(R28 à 33)**.

L'emploi

Privilégier la mixité des fonctions commerciale, industrielle et résidentielle pour stimuler le développement économique **(R34 à 36)**.

Il faut oser rêver Montréal!

